NUMERO 34

BULLETIN MUNICIPAL

Sévignacq-Meyracq



NOVEMBRE 2026

sommaire

Recensement 2027	2
La rentrée scolaire	3
Actualités de la commune	4
Travaux	5
Obligation de débroussaillement	6
Le saviez-vous : Epicerie VRAC	7
Le saviez-vous : Ossau Pro La recyclerie	8
Parole aux associations: OHBC Béarn Pont de Camps	9
Portraits d'entrepreneurs	10.11
Pour vous / infos utiles	12

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Avec une année 2026 qui s'achève dans un contexte politique national mouvementé, où les repères semblent parfois fragiles et où l'avenir peut susciter quelques inquiétudes, les collectivités locales ne sont pas épargnées, notamment quant aux moyens financiers, dont elles disposeront pour agir.

Mais au-delà de ce contexte, c'est au plus près de vous toutes et tous, que se construit chaque jour une part essentielle de notre avenir.

Notre volonté reste la même : agir pour l'intérêt collectif, construire et concrétiser les projets engagés, sans perdre de vue ce qui fait la richesse de notre vie rurale en maintenant un lien étroit avec les acteurs économiques, sans oublier la communauté des communes et les projets qu'elle porte pour soutenir l'investissement local.

Nous savons toutes et tous que tout ne peut pas se faire immédiatement, que les contraintes sont nombreuses et que les attentes sont parfois importantes - je fais ici référence à la rénovation de notre ancien EHPAD en logements - mais nous continuons à avancer avec détermination et avec le soutien du conseil départemental et de la communauté de communes de la vallée d'Ossau.

Une commune ne se résume pas à ses bâtiments, ses routes ou ses projets, elle est avant tout faite de femmes et d'hommes, de rencontres, de solidarité et de moments partagés.

Je voudrais ici remercier toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien en donnant de leur temps avec bienveillance. MERCI aux bénévoles, aux bénévoles de nos associations, aux acteurs économiques : agriculteurs, artisans, commerçants, aux agents communaux, aux élus, à vous toutes et tous qui, par votre disponibilité et votre engagement, contribuez à insuffler une dynamique qui fait de notre commune un lieu attractif où il fait bon vivre.

En cette fin d'année, je souhaite que nous sachions préserver cet esprit communautaire, cette capacité à nous retrouver, à nous écouter et à avancer ensemble.

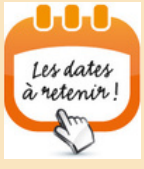
Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, de douceur et de moments précieux auprès de ceux qui vous sont chers.

Le Conseil Municipal et moi-même serons heureux de partager avec le plus grand nombre, un apéritif déjeunatoire, le Dimanche 17 Janvier à 11h00 à la Salle de l'Europe, lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien chaleureusement,

Monique Moulat



ECODIGO

Date limite de souscription : **27 NOVEMBRE 2026** sur **sevignacq-meyracq.groupe.fr** (voir page 12)

Association épicerie VRAC Pau-Béarn à Sévignacq-Meyracq

Le 10 décembre (voir page 7)

Voeux 2027

La cérémonie des vœux du Maire se tiendra le **dimanche 17 janvier 2027, à 11h00**, à la salle de l'Europe.

www.sevignacq-meyracq-mairie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 18h00
mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h30, 14h à 18h00.

05 59 05 63 40
Téléphone astreinte :
07 77 04 75 85

contact@sevignacq-meyracq-mairie.fr

RECENSEMENT 2027

Du 21 janvier au 20 février 2027 se déroulera le recensement de la population de notre commune.

Réalisé tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.
Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.
C'est un acte civique et obligatoire, qui concerne tout le monde et profite à tous.

SIMPLE

Une lettre de la mairie sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
Puis un agent recenseur, recruté par la commune, vous remettra une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.
Il suffit de suivre les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne avec les codes figurant sur le document, et de vous laisser guider pour répondre au questionnaire.
Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

L'agent recenseur est recruté par votre mairie et nommé par arrêté municipal. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Le nom de l'agent recenseur : Mme Chantal Lafargue



UTILE

Au niveau local, les résultats du recensement permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget communal
- définir le nombre d'élus au Conseil Municipal
- prévoir les besoins en termes d'équipements publics collectifs (écoles, maisons de retraite…) et les moyens de transport à développer, ainsi que le nombre de pharmacies
- identifier les besoins en termes de commerces et de logement

SUR

Les questionnaires ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Vos données sont confidentielles et protégées : elles serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherches. Leur traitement est conforme au Règlement général sur la protection des données et à la loi Informatique et Libertés. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Le recueil de vos nom, prénom et adresse est toutefois nécessaire pour éviter les oublis et les doublons. Ils ne sont pas conservés en mairie à l'issue du recensement et seront supprimés des fichiers de l'INSEE au plus tard le 31 décembre 2028.

IMPORTANT

Le recensement de la population est gratuit.
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

LA RENTREE SCOLAIRE

Une rentrée pleine de vie et de projets dans nos écoles !

À Sévignacq-Meyracq et Sainte-Colome, cette nouvelle année scolaire démarre sous le signe de la découverte, du partage et de belles aventures !

Du côté de la maternelle de Sévignacq-Meyracq, 19 petits écoliers ont fait leur rentrée avec leur enseignante Anne Minazolli, et un nouveau camarade viendra agrandir la joyeuse troupe en janvier ! Cette année, les enfants partiront à la découverte de la biodiversité : forêt, animaux, insectes et autres petites merveilles de la nature n'auront bientôt plus de secrets pour eux !

Chez les plus grands, 19 élèves de CE2, CM1 et CM2 poursuivent leurs apprentissages avec Paul Burellier. Bonne nouvelle pour les amateurs de glisse : le ski reste au programme ! De quoi promettre de beaux souvenirs.





À Sainte-Colome, Valérie Peccol accompagne 17 élèves de CP et CE1, prêts à vivre une nouvelle année riche en apprentissages.

L'occitan garde aussi toute sa place dans nos écoles ! Chaque jeudi, les élèves découvrent cette langue et cette culture de notre territoire, le matin dans la classe d'Anne Minazolli et l'après-midi dans celle de Paul Burellier.

Cette rentrée est également placée sous le signe du partage et de l'inclusion, avec les 6 enfants de l'IME Martouré, accompagnés de leur enseignante Elsa Pouget et de leur éducatrice Mélissa Chartier. Les mardis et jeudis, ils retrouvent leurs camarades à la cantine pour partager de bons moments de convivialité.

Une année qui s'annonce pleine de découvertes, de rencontres et de beaux projets pour tous nos petits écoliers !

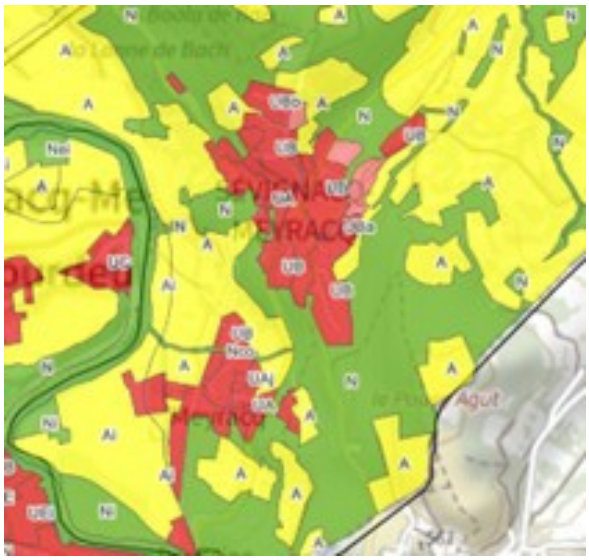
INFORMATIONS UTILES

Ecole de Sévignacq-Meyracq : 05 59 68 02 15
Garderie : 05 59 05 81 78
Cantine : 05 59 05 95 28
Ecole de Ste Colome : 05 59 05 68 61

ACTUALITES DE LA COMMUNE

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a été approuvé par le conseil communautaire le 12 février 2026. À compter de cette date, la commune de Sévignacq-Meyracq disposait d'un délai d'un an pour procéder à l'analyse de la compatibilité de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec ce document de rang supérieur.
Le SCoT, est un document d'urbanisme qui définit une stratégie de territoire à l'échelle d'un bassin de vie, à moyen terme : ici l'horizon 2040. Il vise à harmoniser les politiques en matière d'aménagement en prenant en compte les besoins des habitants et en intégrant l'économie, le tourisme et l'agriculture ainsi que les objectifs environnementaux (lutte contre l'artificialisation des sols, transition écologique, ...).



Le 9 octobre le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une évolution du PLU communal, qui demeure le document applicable à la délivrance d'autorisations d'urbanisme, afin de le rendre compatible avec le SCoT, par le biais d'une procédure de modification.
Cette procédure permettra en outre la reprise du règlement et de l'OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) n°3 – Nord de la place de l'Europe prévoyant l'aménagement d'une zone de commerces, services et artisanat.

Adaptation de l'école au changement climatique



Bien que rénovée voilà un peu plus d'une décennie et que les conditions d'enseignement soient restées tolérables, notre école n'a pas été épargnée par la canicule advenue cette fin de printemps.

Dès l'ouverture du dispositif, début juillet, la commune s'inscrivait au programme Edurenov et déposait un dossier « Plan Urgence Canicule », démarche qui a permis d'obtenir la réalisation d'un diagnostic financé par La Banque des Territoires, ACTEE et la Banque Postale, sur l'amélioration du confort d'été des bâtiments publics éducatifs.

Les travaux effectués lors de la rénovation de l'école ont prouvé leur efficacité : l'enveloppe du bâtiment est performante et présente de bonnes qualités isolantes.

Des pistes d'amélioration du confort d'été ont tout de même été proposées, à court ou long terme : sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques d'usage, pose de brasseurs d'air dans la classe maternelle, mise en place d'un éclairage LED, ventilation mécanique, végétalisation en partie de la cour....

La cantine, installée dans du bâti ancien, a été identifiée comme lieu de repli. Antérieurement à cette étude, le conseil municipal, avait déjà projeté des travaux d'amélioration thermique de ce local dans le cadre de son réaménagement global devant intervenir en 2027 : changement des menuiseries, mise en place d'une climatisation réversible et d'une VMC...

Appel au civisme

Espaces publics ou privés, notre commune mérite le respect de chacun. Pourtant, nous déplorons trop souvent :

- des sacs-poubelle abandonnés au pied des conteneurs ;
- des déchets jetés, des véhicules stationnés et des chiens laissés en liberté sur des terrains privés, des champs, voire des exploitations agricoles tout près des troupeaux, mais aussi, des barrières laissées ouvertes...

Merci à tous de respecter le travail et la propriété d'autrui.

TRAVAUX REALISES EN 2026

GOUDRONNAGE / Réfection Chemin Grabot

Notre commune compte 16 kilomètres de voirie à entretenir. C'est dans ce cadre-là que des travaux de réfection ont été effectués par l'entreprise SOTRAVOS sur le Chemin de Grabot.
Cette opération s'élève à 52 582€ dont 8 497€ de subvention attendue du département.
Voici quelques photos des travaux terminés :





ELAGAGE du parc autour de l'ancien EHPAD «Argelas ».

Comme vous le savez, la réhabilitation de notre ex-EHPAD est l'une de nos plus grandes priorités pour ce nouveau mandat. Le dossier de rénovation est en cours d'élaboration, afin de mettre de la location de logements à disposition de la commune et de l'ensemble de la vallée, dans les deux ans.
Des travaux d'entretien confiés à l'entreprise d'espaces verts TISNÉ sont en cours et ont débuté fin septembre (travaux d'élagage et de débroussaillage). Coût des travaux : 5 340€







REFECTION d'une partie du toit de la salle des sports

Véritable point fort de notre village, la salle des sports avait fortement besoin d'une rénovation de la toiture afin de palier les infiltrations d'eau, qui rendent parfois difficile la pratique du handball lors des épisodes pluvieux.
Le changement de translucides, et autres éléments tels que rondelles défectueuses sur le bac acier a été effectué par l'Entreprise COUMES pour un coût total TTC de 16 470€.

REGULATION du stationnement sur le bas du village

Afin de garantir l'accès, prioritairement, aux services funéraires, aux offices et au prestataire chargé de l'entretien des espaces verts, il a été demandé aux habitants de la route de Bescat de ne pas stationner sur les quelques emplacements de ce parvis.
Une chaîne avec un panneau «interdiction de stationner» a été mis en place courant septembre.

Nous vous rappelons par la même occasion, que des parkings publics sont à votre disposition au sein du village:

- Parking des anciennes serres
- Parking de la place de l'Europe
- Parking du Couret



Travaux de mise en sécurité aire de jeux



LE DEBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillement : des obligations légales qui s'imposent au vu de l'accroissement des risques d'incendie.

Débroussaillage ou débroussaillement ? Derrière ces deux mots qui se ressemblent se cache bien plus qu'une nuance. Le premier évoque un simple coup de propre au jardin. Le second, terme officiel, renvoie à de véritables obligations légales pour chaque propriétaire. Avec la hausse des risques d'incendie, mieux vaut les connaître !

Les OLD, c'est quoi ?

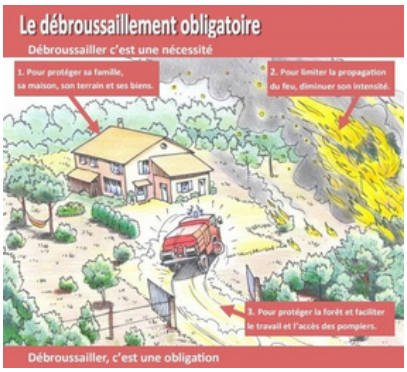
Les Obligations Légales de Débroussaillement sont fixées par arrêté préfectoral dans chaque département. Inscrites au code forestier, elles sont un pilier de la défense des forêts. Leur but : limiter les départs de feu et réduire les dégâts quand un incendie survient. Il s'agit de casser la continuité de la végétation, sans raser ni défricher. Ces travaux d'entretien courant protègent la population, la forêt, les espèces protégées et les secours.

Chez nous, ça s'applique où ?

Sévignacq-Meyracq se situe en zone 3, dans un massif à risque de plus de 4 ha. Les OLD concernent tout terrain à moins de 200 m des bois et forêts. Cela couvre 50 m autour des constructions et chantiers, 2 m le long des voies privées d'accès et 50m autour des sites touristiques (campings, gîtes…). Elles visent aussi les lotissements, les terrains bâtis ou non, et les abords des routes et lignes électriques.

Qui s'en charge ?

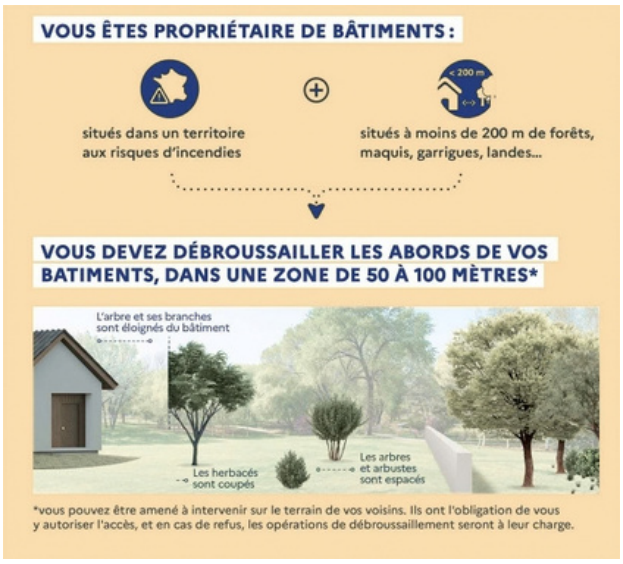
Le propriétaire, y compris lorsque la zone à traiter déborde chez le voisin, après l'avoir prévenu. Si le voisin refuse, l'obligation lui revient.



Concrètement, que faire ?

- Couper herbes et broussailles basses, broyer les arbustes sous les arbres (en épargnant les jeunes semis).
- Espacer les arbustes isolés de 3 m entre eux et des bâtiments.
- Tenir toute branche à plus de 3 m des constructions et toitures.
- Élaguer jusqu'à 3 m de hauteur.
- Dégager la végétation au-dessus des voies.
- Évacuer bois mort et déchets de coupe.

Et surtout : entretenir en permanence !



Des exceptions existent

Haies et alignements restent possibles s'ils sont à 3 m des constructions. Les haies ornementales sont limitées à 2 m de haut et de large. Les arbres remarquables peuvent être conservés. On n'intervient pas en zones de glissement ou de ruissellement, ni sur les arbustes des pentes de plus de 40 %.

Et la biodiversité ?

En milieu naturel abritant des espèces protégées, plusieurs règles s'appliquent :

- avancer progressivement de la zone habitée vers la nature ;
- garder des îlots de végétation jusqu'à 25 m² ;
- préserver les arbres creux ou morts isolés ;
- épargner les berges jusqu'à 20 m.

Pour un premier chantier de plus de 5 000 m² avec enjeu local, le broyage se fait du 15 septembre au 15 mars.

Qui contrôle ?

Le maire et le préfet, chacun dans son domaine.

Pour aller plus loin : sites du ministère de l'Agriculture, de Service Public et de la Transition écologique, ou tapez « OLD 64 » pour l'arrêté préfectoral.

Guide technique national du Ministère de l'Agriculture:
https://agriculture.gouv.fr/un-guide-technique-sur-les-obligations-legales-de-debroussaillement-old
Lien vers la page Débroussaillement du site Service Public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298
Lien vers la page Feux de forêt du Ministère de la transition écologique:
https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation

LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE ET SOLIDAIRE OUVERTE À TOUS VA S'INSTALLER UNE FOIS PAR MOIS EN VALLÉE D'OSSAU À SEVIGNACQ-MEYRACQ ET À BIELLE

Faire ses courses autrement, avec des produits bio et locaux, à un prix qui s'adapte à chacun : c'est désormais possible près de chez vous. L'association VRAC Pau Béarn tient une épicerie éphémère chaque mois, en alternance à Sévignacq-Meyracq et à Bielle. La première édition s'est tenue le 8 octobre à la salle de l'Europe à Sévignacq-Meyracq.

Bien manger, c'est pour tout le monde

Se nourrir correctement coûte cher, et c'est parfois encore plus difficile à la campagne : commerces éloignés, déplacements coûteux, transports en commun rares. Face à ce constat, VRAC Pau Béarn et le Pôle métropolitain du Pays de Béarn ont lancé un appel à candidatures auprès des communautés de communes rurales. La Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau, ambitionnant de relier le haut et le bas de son territoire, a été retenue.

Née en 2024, VRAC Pau Béarn fait partie du réseau national VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), présent dans une vingtaine de villes. Elle anime déjà quatre groupements d'achat dans l'agglomération paloise.

Chacun paie selon ses moyens

C'est la grande particularité de VRAC. À l'adhésion, un salarié de l'association détermine avec vous, en toute discrétion, le tarif adapté à votre foyer. Il existe quatre tarifs, de −30 % à +15 % du prix coûtant. Ce système solidaire est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fondation de France.

L'épicerie est ouverte à tous les habitants de la vallée, quels que soient leurs revenus. Chacun y trouve sa place : ceux qui le peuvent paient un peu plus, ceux qui en ont besoin paient moins.





Le principe est simple. On adhère lors d'une permanence ou le jour de l'épicerie, puis on commande ses produits.

VRAC regroupe toutes les commandes et achète en gros auprès de producteurs bio, paysans, équitables ou locaux. Acheter ensemble, en grande quantité et avec moins d'intermédiaires, permet de faire baisser les prix.

Le jour de l'épicerie, on vient chercher ses courses, sans oublier ses contenants ! Légumes, œufs, pâtes, riz, lentilles, farines, huiles, café, épicerie sucrée, produits d'hygiène : le choix est large.

Les produits proposés – légumes, œufs, féculents, légumineuses, farines, huiles, épicerie sucrée… – sont issus de l'agriculture biologique, paysanne, équitable et/ou locale : 40% proviennent du Béarn !

Plus qu'une épicerie : un rendez-vous convivial

Pour que tout fonctionne, chaque adhérent donne un coup de main une fois par trimestre (décharger, installer, ranger), selon ses capacités. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de retrouver ses voisins, de discuter, de goûter de nouveaux produits et de soutenir les producteurs qui font vivre une agriculture durable. Des animations seront proposées tout au long de l'année. Envie de découvrir ? Passez simplement un jour d'épicerie : l'équipe vous accueillera avec plaisir.

CONTACT ET INFORMATIONS PRATIQUES :

- Les prochains rendez-vous à Sévignacq-Meyracq seront les jeudis 10 décembre 2026 puis 4 février, 1er avril et 3 juin 2027, de 15h30 à 19h à la Salle de l'Europe
- Bielle : 12 novembre - 14 janvier - 04 mars - 04 mai - 08 juillet
- Transport : n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des difficultés pour vous déplacer !
- Contact : contact-paubearn@vrac-asso.org - 06 69 94 40 35

OSSAU PRO...

...UN RESEAU DE PROFESIONNELS AU SERVICE DE L'ECONOMIE LOCALE

Créée en 2022, **l'association Ossau Pro** rassemble aujourd'hui plus de 80 acteurs économiques de la vallée d'Ossau : commerçants, artisans, producteurs, prestataires de services, professionnels du tourisme, indépendants ou encore entreprises. Leur point commun : l'envie de faire vivre et de valoriser l'économie locale.

Au-delà d'un simple réseau professionnel, Ossau Pro souhaite créer du lien entre les acteurs du territoire. Afterworks, rencontres, échanges thématiques ou encore groupes de travail permettent aux professionnels de mieux se connaître, de partager leurs expériences et de faire émerger des projets communs. L'association participe également aux réflexions menées autour de l'avenir et du développement de la vallée, aux côtés des collectivités.

L'une des actions les plus concrètes d'Ossau Pro reste sans doute la création des **chèques cadeaux locaux**. Lancés fin 2022, ils permettent de faire plaisir tout en faisant travailler les entreprises locales. Aujourd'hui, ils sont utilisables auprès des nombreux professionnels partenaires, dans des domaines variés : boutiques de proximité, artisans créateurs, beauté et bien-être, activités sportives et de loisirs, restauration et alimentation locale ou encore hébergement. La liste des professionnels partenaires est disponible sur le site internet de l'association.
Depuis leur lancement, près de 110 000 € ont ainsi été réinjectés dans le tissu économique de la vallée d'Ossau.



https://ossau-pro.fr

À l'approche de Noël, pensez aux chèques Ossau Pro !

Véritable alternative aux cadeaux traditionnels : on laisse le choix de son cadeau au destinataire tout en soutenant l'économie de la Vallée ! Un repas, une activité, un soin, un produit local, un moment de détente ou encore un achat chez un commerçant de proximité... chacun peut utiliser son chèque selon ses envies.

Et le dispositif ne s'adresse pas uniquement aux particuliers. Les entreprises et les CSE peuvent également commander des chèques Ossau Pro pour leurs salariés.

LA RECYCLERIE ECO SOLIDAIRE D'OSSAU

De manière générale, une recyclerie est un lieu qui récupère des objets dont les gens ne veulent plus pour leur donner une seconde vie.

Une recyclerie c'est 4 grandes actions :

- La collecte : les habitants déposent des objets en bon état : meubles, articles de sport de bricolage, équipement de la maison (électroménager, vaisselle, décoration)...
- La valorisation : les bénévoles trient, nettoient, testent et réparent les objets.
- La revente : les objets sont vendus à des prix mini, accessible à tous
- La sensibilisation : des ateliers autour du réemploi tout au long de l'année. En effet, beaucoup d'objets peuvent être transformés ou détournés en de nouveaux produits.

L'objectif est simple : favoriser le réemploi, rendre accessible des objets aux plus petits budgets, réduire la quantité de déchets sur le territoire de la Vallée d'Ossau... Et tout cela grâce à une équipe de bénévoles.



A ce jour 36 tonnes de marchandises ont eu une seconde vie !

Et cette année, les bénévoles organisent « Festi'Recycle » dans le cadre de la Semaine de Réduction Européenne des Déchets (SERD).

Du 21 au 28 novembre venez découvrir comment participer au réemploi dans la vallée lors des grands temps forts pour le grand public :

- Samedi 21 de 9h30 à 16h30 : spectacle culturel avec Maïda "l'Arche des Objets perdus" à la Recyclerie, Pôle d'activité Laprade à Arudy.
- Mardi 24 : ciné-rencontre « les gardiens du climat » au cinéma d'Arudy
- Samedi 28 : remise des prix du concours de réemploi "Recyclébo" à la recyclerie.

Il est toujours temps de s'inscrire au concours ! Contacts et renseignements page 12

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



OHBC : UNE NOUVELLE SAISON RICHE EN PROJETS ET EN CONVIVIALITÉ !

La saison est lancée pour l'OHBC.
Du Baby Hand aux seniors, sans oublier les jeunes et les loisirs, le club continue de faire vivre le handball dans la vallée d'Ossau, avec le soutien de ses bénévoles. L'OHBC, c'est 19 équipes engagées, une école de hand et le hand ensemble.

Un beau début de saison pour nos seniors filles en N2.
Engagées en Nationale 2 sous les couleurs de l'Union Béarnaise, en entente avec Gan, nos seniors féminines réalisent un excellent début de championnat avec 5 victoires en 6 rencontres. Elles occupent une belle 2e place au classement. De quoi aborder la suite de la saison avec ambition !

Les matchs se dérouleront entre Sévignacq et Laruns, avec notamment des rencontres à Laruns en décembre.

Les dates à retenir

28 et 29 novembre : repas conviviaux autour des matchs.

19 décembre : fête de Noël des enfants.

23 et 24 janvier : nouveaux rendez-vous conviviaux autour des rencontres.

Début avril : soirée déguisée.

Mai : rencontre avec les partenaires.

Une saison placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité !

BÉARN PONT DE CAMPS : UNE MONTAGNE DE RENDEZ-VOUS !



Installée au 98, place de l'Europe à Sévignacq-Meyracq, l'**association Béarn Pont de Camps** gère un hébergement collectif de 97 places situé en début du vallon du Brousset, sur le territoire de la commune de Laruns, ouvert à tous, en gestion libre ou en pension complète.

Au programme pour cette fin d'année :

Du 30 octobre au 1er décembre – Exposition « Bâtisseurs de rêves »
À la médiathèque d'Arudy, découvrez à travers 12 panneaux l'histoire de Pont de Camps, entre aventure humaine, vie montagnarde, tourisme social et bénévolat. Exposition accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Du 11 au 15 novembre – Chantier participatif à Pont de Camps
À Laruns, petits et grands sont invités à participer à des travaux d'entretien, d'aménagement et de nettoyage. Participation libre d'un à cinq jours, avec hébergement et repas offerts. **Inscriptions avant le 3 novembre.**

Vendredi 13 novembre à 20 h 30 – Ciné-échange à Arudy
Au cinéma Saint-Michel, projection du film « Le Chemin des possibles », réalisé par Jan Laborie, retraçant 50 ans d'histoire et d'engagement social et éducatif de Pont de Camps. Échanges autour du film.

Jeudi 19 novembre à 18 h – Projection à Gan
Nouvelle séance du film « Le Chemin des possibles », à la salle Jean-Pierre-Léris, 2 rue de la Faïencerie.

Du 30 décembre au 2 janvier – Réveillon à Pont de Camps
Pour terminer l'année en montagne, l'hébergement de Laruns propose un séjour convivial en pension complète, avec possibilité de réserver une, deux ou trois nuits.

Béarn Pont de Camps
- Hébergement de montagne -

CONTACT

Renseignements et inscriptions :
05 59 84 19 54
contact@bearnpontdecamps.asso.fr

LA FERME DE LA BORDE MUNNE : DES VACHES AUX BREBIS, UNE FERME QUI SE RÉINVENTE

Sur le chemin Pujalet, une grange de 1840 abrite aujourd'hui l'un des secrets les mieux gardés de la commune : les fromages de brebis d'Agnès et Michel. Et si vous poussiez la porte ?



Une grange, une famille, deux siècles

La « borde » de Munné, c'est d'abord une histoire de famille. Le grand-père de Michel Laborde, hérite d'un oncle nommé Munné, de sa propriété, dont une grange construite en 1840. En 1982, Michel reprend les vaches laitières de son père. En 2007, il reconvertit son élevage à la production de bovin viande. En transhumance, Michel observe les bergers et constate que leur modèle économique est mieux adapté à sa petite ferme.
En 2016, il franchit le pas : place aux brebis ! Michel fabrique ses toutes première tommes.



Agnès, la touche fromagère

En 2017, l'histoire prend un nouveau tournant avec l'arrivée d'Agnès qui était éleveuse de chèvres dans le Haut-Jura depuis 2006.

Elle apporte à la ferme son savoir-faire quant aux fromages lactiques, frais et délicats, dont le lait est emprésuré dès la fin de la traite. Passionnée de plantes, elle décline ses petits crottins avec une gamme aux herbes et aux noix.

A la ferme

Lacaunes et basco-béarnaises se côtoient. Le lait des 150 brebis est trait et transformé sur place :

- la tomme de brebis au lait cru que Michel élabore chaque jour : fromage à pâte pressée non cuite, selon la recette traditionnelle de la vallée.
- les lactiques d'Agnès: faisselle, Frescou , Gerbotte à la livèche et à l'échalote, l'esquillot aux noix ; il y en a pour tous les goûts !
- le greuil, la spécialité du Béarn, de décembre à juin seulement.







Où les trouver ?

D'abord à la ferme, où se croisent habitués, voisins et voyageurs. Agnès tient aussi un étal au marché de Billère toute l'année, le samedi matin, et l'on trouve ses fromages à Nay, chaque mardi et samedi, au stand de Clémentine Ciadous sous la halle. L'été, rendez-vous le mercredi matin à Louvie-Juzon (juillet à septembre) et le dimanche matin à Bielle (juillet et août), sans oublier les marchés de Noël et quelques marchés exceptionnels. Depuis 2018, le site internet permet de commander ses tommes et de les recevoir par colis.

Et demain ?

Agnès et Michel misent sur les circuits courts et rêvent du retour de l'entraide d'autrefois entre voisins et entre villageois. Car, ils en sont convaincus, tous les services d'aujourd'hui ne pourront pas être maintenus : produire et acheter près de chez soi devient un vrai choix d'avenir. Une bonne raison de passer les voir… et de repartir avec un fromage sous le bras.

Pour contacter Agnès et Michel : Ferme de la Borde Munné, 430 chemin de Pujalet à Sévignacq-Meyracq.
Par téléphone : 06 56 71 34 55
Via le site : www.labordemunne.eu
Ou directement sur place, en passant devant la ferme.



PAUL ET MANUE, LES JARDINIERS AMOUREUX DU VIVANT VÉGÉTAL ET ANIMAL



Leur devise : Entretenir, conserver, valoriser le patrimoine végétal et environnemental.

Paul et Manue vivaient en périphérie paloise et étaient en recherche d'un bien avec de l'eau, de la pierre mais aussi du terrain pour y vivre et y établir un jardin floral et potager.

Habiter sur Sévignacq Meyracq s'est présenté comme une opportunité lorsqu'en 2022, par hasard, ils ont trouvé et acquis la grange, «ancienne étable de Mondourey», une grange transformée en habitation par l'ancien propriétaire. Elle est implantée sur un terrain tourné vers l'Est, longée par un petit ruisseau qui dévale des hauteurs de Parserres. Ils s'y sont installés et se régalent de leur jardin !

Paul, a travaillé pendant huit ans dans une importante entreprise d'espaces verts de l'agglomération paloise en tant que chef d'équipes. Il avait envie d'indépendance et d'entreprenariat. En 2016, il devient entrepreneur en tant que sociétaire salarié d'Octopya, société coopérative d'intérêt collectif œuvrant pour le développement économique et social du territoire et regroupant divers corps de métiers (hors entreprises du bâtiment).

Manue qui était soigneuse animalière s'est convertie et a obtenu un BEPA maraichage bio. Elle a perfectionné sa pratique de production de plants légumiers, de vivaces et d'entretien des jardins en tant que responsable de production au "Jardin verger conservatoire". Elle seconde Paul saisonnièrement.

L'entreprise de Paul : HÊTRE BIEN Ô JARDIN...

est spécialisée dans la taille et le soin aux arbres ainsi qu'aux plantes de haie, aux arbres fruitiers et plantes à massif.

Titulaire d'un brevet professionnel horticulture en production florale et légumière, et d'un certificat spécialité de taille et soins aux arbres - arboriste, il détient d'importantes connaissances des plantes qu'il désigne toutes sous leur nom latin. Il a la passion pour les plantes ornementales.

Des jardins qui ont du sens

Arbres, haies, fruitiers, massifs : Paul assure surtout l'entretien des jardins (65 % de ses chantiers), mais aussi leur création (35 %). Un brin artiste, il dessine des aménagements harmonieux, en accord avec leur environnement. Il peut s'appuyer pour cela sur son point fort qui est à sa grande connaissance des plantes végétales et ornementales, acquise durant toutes ces années.
Sa règle : réemployer au maximum ce qu'il trouve sur place. Dallages, murets en pierres sèches, massifs fleuris qui attirent abeilles et pollinisateurs, ces sentinelles de l'environnement.
Il intervient surtout dans l'agglomération paloise, chez des particuliers comme des entreprises. Parfaitement anglophone, il compte de nombreux clients anglais, canadiens et américains dont il apprécie le respect pour son travail.

Leurs conseils pour un jardin d'avenir

Avec le changement climatique, leurs recommandations ont bien évolué, et elles évolueront encore.

Leurs astuces :

- planter des essences adaptées à notre terroir ;
- oublier hortensias et plantes de terre de bruyère, qui souffrent de la chaleur ;
- renoncer aux cerisiers, qui ont besoin d'hivers rudes pour produire ;
- préférer des agrumes précoces, dont les fruits mûrissent avant les gelées ;
- mêler fleurs et légumes pour éloigner maladies et parasites ;
- pratiquer la tonte différenciée.



Contact : Paul Salardaine - JARDINIER – PAYSAGISTE et ARBORISTE
06 81 43 45 64
paul.salardaine@gmail.com

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE LA COMMUNE RESTE MOBILISÉE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE - PLUS DE 90 FOYERS MOBILISÉS !



En septembre 2026, la commune de Sévignacq-Meyracq, accompagnée de son partenaire Ecodigo, a lancé un achat groupé d'énergie portant sur l'électricité et le gaz à destination des particuliers.

À la suite d'une mise en concurrence de 21 fournisseurs d'électricité et de 14 fournisseurs de gaz, les propositions retenues ont été transmises aux habitants par mail ou par courrier en ce début du mois de novembre.

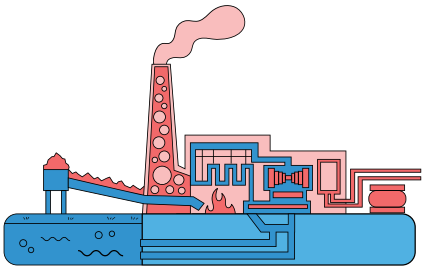
ÉLECTRICITÉ – SOCIETE GAZ DE BORDEAUX

Réduction de 7 % par rapport au tarif réglementé de vente d'EDF de Novembre 2026. Prix du kWh fixe pendant 3 ans

GAZ – SOCIETE ENGIE

Réduction en moyenne de 12 % par rapport à la valeur moyenne du prix repère de la Commission de Régulation de l'Energie de Novembre 2026
Prix du kWh fixe pendant 3 ans
Prime de fidélité de 105 € TTC, versée en 3 fois (début 2027, 2028 et 2029)

UN CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE PARTICULIÈREMENT COMPLIQUÉ



Le contexte énergétique actuel est particulièrement tendu : conflit au Moyen-Orient, capacités de production hydroélectrique plus faibles en raison des épisodes de sécheresse, légère baisse des capacités de production nucléaire en 2026… Ces facteurs contribuent à une hausse importante des cours de l'électricité et du gaz, et limitent les remises que peuvent allouer les fournisseurs.
Les offres proposées restent pourtant avantageuses grâce aux réductions négociées pour tous les habitants auprès de fournisseurs reconnus : le prix du kWh est bloqué pendant 3 ans, ce qui protège des hausses plus que probables en 2027.

DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION : 27 NOVEMBRE 2026
Souscription sur sevignacq-meyracq.groupe.fr

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

- **J'ai rempli le formulaire de préinscription. Suis-je obligé de souscrire ?**

Non. La préinscription était sans engagement. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser l'offre qui vous a été transmise.

- **Je ne me suis pas préinscrit. Puis-je quand même bénéficier des offres ?**

Oui. Vous pouvez souscrire directement sur le site sevignacq-meyracq.groupe.fr

- **Et si les prix de l'énergie venaient à baisser durant ces 3 prochaines années ?**

Si les cours de l'électricité et du gaz devenaient plus favorables, Ecodigo serait vigilant pour apporter et proposer une solution aux habitants et à leur collectivité. La commune vous en informerait dans un prochain journal municipal.

- **Mon fournisseur actuel est déjà celui sélectionné. Puis-je bénéficier de l'offre ?**

Oui. Vous pouvez profiter des réductions négociées même si vous êtes déjà client du fournisseur retenu. Vous devez tout de même souscrire à l'offre proposée pour que ces remises obtenues soient prises en compte.

PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS, CITOYENS :

Le journal municipal vous est ouvert et se met à votre service !



- Vous êtes artisans ou commerçants, que vous lanciez ou développiez votre activité depuis plusieurs années, vous souhaitez vous faire connaître.
- Vous êtes membre d'une association, vous souhaitez faire part aux Sévignacquais d'un évènement important (repas, fête, loto…).
- Vous êtes simplement résident de Sévignacq-Meyracq, vous souhaitez, à travers ce journal municipal, diffuser une information à nos concitoyens.

Contactez-nous pour nous transmettre les informations que vous souhaiteriez diffuser : sevignacq.meyracq@gmail.com

INFOS PRATIQUES RECYCLERIE

Adresse : pôle d'activités Laprade - 2 rue du Parc National - 64260 ARUDY - Tél : 06 44 71 39 35
Mail : recyclerieecosolidairedossau@gmail.com - https://www.facebook.com/recyclerieecosolidairedossau
La boutique de RÉSO est ouverte le lundi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h30.
Pour venir déposer vos objets, venez durant les **heures d'ouvertures de la boutique et le jeudi de 9h à 12h**.